L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 23 AVRIL 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 22 avril 1880.

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	66	19
Midi	74	23
3 P. M.	80	27
6 P. M.	74	23

Bulletin météorologique.

Jeudi, 22 avril, 3 h. 56 P. M. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	72	Louisville, Ky.	80
Atlanta	61	Memphis, Tenn.	76
Charleston	83	Mobile, Ala.	75
Cairo, Ill.	76	Montgomery, Ala.	70
Chattanooga, Tenn.	65	Nashville, Tenn.	78
Cincinnati, O.	76	New Orleans, La.	81
Davenport, Iowa	71	Omaha, Neb.	80
Dubuque, Iowa	61	Pittsburgh, Pa.	77
Galveston, Texas	78	Savannah, Ga.	69
Indianola	81	Shreveport, La.	82
Keokuk, Iowa	80	St Louis, Mo.	79
Key West, Fla.	84	St Paul, Minn.	57
La Crosse, Wi.	79	Vicksburg, Miss.	82
Leavenworth, Kan.	57	Yankton, D. T.	76

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	10.01	Nashville, Tenn	26 00
Cairo, Ill	32.10	New Orleans*	1.01
Cincinnati, O.	15.04	Omaha, Neb.	9 66
Davenport, I.	9.00	Pittsburgh, Pa.	3 07
Keokuk, Iowa	9.07	Shreveport, La.	17 09
La Crosse, Wis.	7.06	St Louis, Mo.	15.05
Leavenworth, K	6 09	St Paul, Minn.	5.88
Louisville, Ky.	9.07	Vicksburg, Miss	42 66
Memphis, Tenn	25.03	Yankton	7.95

* au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. ROHE, Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

MARIAGES—J. P. Mohr à Mlle Sophie M. Fuhrmann.
A. Vincent à Mlle Martha Bruce.
Chas. Freeman à Mlle Hannah C. Henson.
Julius Jacobsen à Mme Veuve Peter Hagenbauer.
Joseph H. Williams à Mlle Jane Thompson.
Thomas N. Gilmore à Mlle Emma J. Magianis.

NAISSANCES—Mme F. A. Siener, une fille, 19 avril.
Mme Jos. H. Duggan, une fille, 10 mars.
.. J. B. Lavigne, une fille, 3 avril.
.. P. A. McDonald, un garçon, 28 mars.
.. Thomas Dowling, un garçon, 12 fév.
.. Pierre A. Langlois, une fille, 23 fév.
.. Charles L. Schopp, un garçon, 14 avril.

DÉCÈS—Caroline Lafferranderie, 2 ans, coin Broad et Colombus.
Agnes C. Semen, 1 an, 108 rue Rousseau.
Joe Thompson, c., 59 ans, 434 rue Sud-Liberté, né à la Louisiane.
Rebecca Hrateson, c., 12 ans, Alger.
Susan Carvell, c, 54 ans, 242 rue Sud-Remparts, native du Maryland.
Manuel de la Rosa, 56 ans, 373 rue Villeré, natif de la Nlle-Orléans.
Andrew Alexander, c, 30 ans, rue Huitième, près de la rue St-David, natif du Miss.
W. Heldmann, 1 an, 217 rue Marigny, natif de la Nlle-Orléans.
Julien Jenkins, c, 36 ans, 298 rue Dumaine, natif de la Nlle-Orléans.

Une réponse à la pétition des administrateurs de l'Université de la Louisiane.—Dans le procès des administrateurs de l'Université de la Louisiane contre le gouverneur et autres, le juge de la troisième cour de district, sur la motion de l'avocat-général, de MM. Breaux et Hall, John McEnery, H. N. Ogden et U. S. Benedict, avocats des défendeurs, ordonne que les demandeurs fassent connaître, le 28 du courant, à 11 heures, les raisons pour lesquelles l'injonction ne serait pas écartée—

1° Parce que les procédures n'ont pas été permises par une autorité compétente quelconque;

2° Parce que la pétition ne contient aucune allégation qui justifie un ordre d'injonction;

3° Parce que les allégations sont trop vagues pour qu'une injonction puisse remédier au mal qu'on craint sous le rapport pécuniaire;

4° Parce que l'affidavit n'est pas vrai;

5° Parce qu'il ne peut résulter, pour les demandeurs ou une personne quelconque, aucun préjudice qui puisse justifier un empêchement au paiement des dettes légales de l'Etat, aucune fraude n'étant alléguée;

6° Parce que les mandats non payés au 1er janvier 1880 s'élevant à $1,130,126 97; les taxes non perçues (non compris les licences) dûes à l'Etat le 1er janvier 1880 s'élevant à $11,345,832 71, il y a donc une somme de $10,215,705 74 de plus que la dette flottante de l'Etat; la législature ayant pourvu au paiement de la dette flottante et le montant devant être pris sur cette somme; la législature ayant donc le droit d'ordonner le paiement—une injonction annulant la loi ne saurait être accordée si un tort ne peut être démontré.

On se rappelle sans doute que les administrateurs de l'Université de la Louisiane ont intenté un procès aux membres du bureau chargé de s'assurer du chiffre des frais encourus dans les actions instituées, en vertu de la loi 93 de 1880, pour le recouvrement des licenses et des taxes—frais que le bureau est autorisé à approuver. La pétition dit que les demandeurs sont détenteurs de mandats de la Louisiane émis en 1878 et 1879 pour une somme de $22,018 35 et prie le tribunal de lancer un writ d'injonction à l'effet d'empêcher le gouverneur, l'auditeur, le secrétaire d'Etat, le maire de la Nouvelle-Orléans, MM. W. J. Behan et Adolphe Meyer, membres du dit bureau créé par la loi 93 de 1880, et toutes les parties intéressées de recevoir ou faire recevoir des réclamations quelconques certifiées ou à certifier sous l'empire de la dite loi, en paiement de taxes ou de licences dûes à l'Etat avant le premier janvier 1879, ou d'exécuter, de quelque manière que ce soit, la loi 93 d'une manière qui diminuerait ou affecterait les droits que réclament les demandeurs.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, G. Boyard, officier de police du troisième precinct, est accusé d'attaque dans l'intention de commettre un viol.

Le Dr. C. N. Falkenstein, sur qui l'on a trouvé un revolver qu'il venait de retirer de chez un prêteur sur gages, quand il a été arrêté sous prévention d'avoir enfreint la loi des loteries, a été condamné à $5 d'amende.

William Moore, accusé d'être entré, le 20 février, chez M. Philip Zimmer, dans la rue Villeré, entre les rues Louisa et Clouet, et de l'y avoir poignardé dans une intention de meurtre, ne s'étant point présenté en cour, le cautionnement (de $1,000) qu'a signé M. J. A. Hogan a été déclaré forfait.

Le jugement de Walter Logan, c., accusé de coups de poignard; celui de P. Johnson, accusé d'emprisonnement illégal; celui de Wm. Sinclair, accusé de vol avec effraction—ont été renvoyés indéfiniment.

A la première cour de district, C. N. Falkenstein, qui avait quitté la juridiction du tribunal et que le juge Abell a fait arrêter, a été mis en liberté après que M. F. Dubuclet eut signé un cautionnement de $250 en attendant la sentence. M. Falkenstein a été déclaré coupable il y a plus d'un mois.

Jules Passou et Wm. Heck, accusés de voies de fait, se sont déclarés innocents.

Le jugement de M. J. D. F. Lefèvre, accusé de la possession de billets de loterie, a été remis à jeudi prochain.

Cours de district.—A la quatrième cour, dans le procès que M. J. M. Lee intentait à M. Jas. H. Mehaffey, le juge a rendu un décret en faveur du défendeur.

A la cinquième, M. Nicholas B. Trist, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, réclame à Mme Veuve Théodore Bruning, la somme de $630.

Lucas E. Moore, porteur de $10,000 de bons à primes dont la valeur actuelle est de $2500 sur place, demande que les autorités municipales soient forcées d'inclure, dans chaque compte de taxes dûes en 1880, un demi d'un pour cent de l'assessment de toutes les propriétés imposables situées dans les limites de la Nlle Orléans; que la taxe soit perçue en même temps et de la même manière que les autres parties des taxes de 1880. La demande a pour but l'exécution de la sixième clause de la loi 31 de 1876, dite loi des bons à prime. Le mandamus a été accordé. Le procès est fixé au 28 de ce mois, à 10 heures du matin.

—M. Moore a présenté au tribunal un mémoire supplémentaire dans lequel il demande que les administrateurs soient empêchés d'exécuter les ordonnances adoptées le 20 de ce mois, limitant la taxe à dix mills, en consacrant tout le produit aux dépenses courantes de la ville pour l'année 1880, et ne pourvoyant ni au paiement de l'intérêt des bons à prime ni au rachat de ces bons; que les autorités municipales soient empêchées de jamais adopter une ordonnance qui annulerait le contrat fait avec les porteurs de bons à prime en vertu de la quatorzième clause de la loi 31 de 1876; que tous les bons tirés soient reçus, par la ville, en paiement des taxes, licences, et dettes quelconques; que les administrateurs soient empêchés de percevoir moins de 15 mills. Le writ a été accordé.

—A la sixième cour, dans le procès de M. Michael Tracndel contre M. Opérime Duffauchel, le juge a rendu un décret qui écarte l'injonction et condamne l'opposant à $150 de dommages.

—M. C. W. Scarbro réclame à M. John P. Richardson $20,000 de dommages-intérêts.

Le Bureau de Santé a siégé hier soir. Le Dr. Jones, président, les Drs. Fermento, Davidson, Loeber, Scheppard, Beard, MM. Hernandez, Marks et Brewster étaient présents.

Le Dr D. W. Adams a été nommé, par acclamation, médecin de la station des Rigolets.

Le Dr H. L. Séguin a été nommé médecin de la station de l'Atchafalaya.

Le bureau a sanctionné les instructions suivantes que le Dr Jones avait données aux inspecteurs de santé, les voici:

Cessez le recensement jusqu'à nouvel ordre.

Il faut que vous fassiez l'inspection des maisons aussi rapidement que possible.

Veillez à ce que toutes les nuisances disparaissent.

Ordonnez que toutes les fosses de lieux d'aisance, si elles sont pleines, soient vidées et désinfectées.

Ordonnez que toutes les fosses de lieux d'aisance soient désinfectées au moins tous les quinze jours.

Ordonnez que tous les passages et toutes les cours soient nettoyés et désinfectés.

Faites savoir au bureau les quantités et les espèces de désinfectants qu'il faut dans votre district.

Faites savoir au bureau quelles quantités des différents désinfectants il vous faudra durant les cinq mois prochains.

MM. Hennessey & Bro., aux Nos 123 et 131 de la rue des Magasins, ont invité le bureau à venir examiner leur machine à désinfecter les navires, à l'aide de soufflets—machine que recommande le Dr Jones.

Le président a lu une lettre par laquelle le Dr Turner, secrétaire du bureau national de santé, demande au bureau de la Louisiane un rapport exact sur toutes les maladies contagieuses.—Le docteur, en parlant de la dépêche qui a soulevé un si juste mécontentement, dit que le mot "jaune" a été ajouté, au bureau de télégraphe, aux mots "fièvres malignes." La lettre a été soumise à un comité composé des Drs Loeber, Davidson et Beard, avec prière de faire un rapport à la prochaine séance.

L'avocat du bureau de santé a exprimé l'opinion que celui-ci a le pouvoir d'imposer aux navires le retour à l'Ile aux Vaisseaux comme condition d'entrée dans le fleuve, s'il croit que la mesure est nécessaire pour mettre l'Etat à l'abri des maladies contagieuses, mais il vaudrait mieux, si une pareille nécessité n'existe pas, de prendre des précautions qui, tout en protégeant la communauté, nuiraient le moins possible au commerce. Sur la motion de M. Marks une copie de la lettre de l'avocat a été adressée au Dr Bemiss, membre du bureau national de santé.

Une résolution de M. Marks déclarant qu'avant que le bureau décide la question de la proclamation de la quarantaine ou adopte la ligne de conduite à suivre, le président devra s'entendre avec le gouverneur—a été adoptée.

Le Dr Fermento, au nom du comité dont il est chairman, a présenté un rapport fort intéressant sur l'état des rues, des canaux et des rigoles de la ville; nous en parlerons dans un autre numéro, l'heure avancée à laquelle le bureau s'est ajourné ne nous permettant pas d'en donner même une courte analyse. Nous dirons seulement qu'il signale l'odeur *abominable* qui s'exhale des cours, des passages et des ruisseaux de la rue du Bassin, près du Vieux Bassin; que les poissons, les crevettes et les crabes apportés au marché aux poissons y restent plusieurs jours avant d'être vendus et se décomposent dès qu'on les enlève de dessus la glace, empestent l'air.

Un comité spécial composé du Dr Beard, de MM. Brewster et Hernandes a fait un rapport sur le marché français; il parle du marché aux poissons dans les mêmes termes que celui du Dr Formento, recommande que le conseil fasse mettre, au marché, aux frais de la ville, des tables à dessus en marbre.

A dix heures, le bureau s'est ajourné à jeudi prochain.

Cour du juge Miltenberger.—Ben Dupart, accusé d'avoir enfreint l'ordonnance 4789, qui défend de jeter des graines de coton dans les rues, au préjudice de la salubrité publique; Rebecca Perry et Mary Eisenstaldt, accusées d'insultes—ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Green Williams, a été envoyé devant la première cour de district, sur la double accusation de vol et de voies de fait. Cautionnement de $500.

Le juge a acquitté John Lyons et Sarah Johnson, accusés de vol; Oscar Lewis, de voies de fait; John Blasich, de menaces; Hugh Kennedy, d'entrée dans une maison, nuitamment, avec effraction; J. W. Schonway et Charles Martin, d'obtention d'argent sous de faux prétextes.

L'interrogatoire de François Bares, accusé d'attaque à main armée, a été remis au 29 du courant, à une heure de l'après-midi.

Mme Joseph, pour insultes et langage obscène, a été requise de fournir un cautionnement de $150 en attendant l'instruction.

Annie Haley et Lizzie Page, accusées de voies de fait, ont été condamnées à une amende de $15 ou à trente jours de prison.

Adeline Smith, accusée d'attaque à main armée, d'insultes et de bris de paix, a été condamnée à une amende de $10 ou à dix jours de prison de paroisse. Le magistrat a, de plus, exigé d'elle un cautionnement de $150 pour répondre de sa bonne conduite.

Cour du juge Sheehan.—John F. Cavanaugh et John Mc Jenkins, pour ivrognerie ont été condamnés à $2 50 d'amende ou à cinq jours de prison.

Wm Cain ou Lotta Cain, accusé de menaces, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement il passera vingt jours en prison.

Lenard Grebere a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse pour insultes.

Joseph Bailey, accusé de larcin; Wm Cain ou Lotta Cain, d'ivrognerie et de bris de paix; Emile Burley, Lenard Grebere, Jas. Cook, George Brazy et Charles Cavanagh, de bris de paix; Laura Williams, d'infraction de l'ordonnance 528, qui a trait aux prostituées—ont été acquittés.

Nominations.—Les nominations suivantes ont été faites par le Gouverneur:

Assesseurs de la paroisse d'Orléans.

Premier district—E. C. Payne.
Deuxième district—A. M. Aucoin.
Troisième district—P. Malochée.
Quatrième district—John Curry.
Cinquième district—Jas. Flanegan.
Sixième district—John C. Bach.
Septième district—H. Tebbé.

Inspecteurs des poids et mesures de la paroisse d'Orléans.

Premier district—Wm. Martin.
Deuxième district—Joe Du Boe.
Troisième district—Joe Jacobs.
Quatrième district—Robt N. Armstrong
Cinquième district—P. McCluskey.
Sixième et Septième districts—Philip Bucher.

Inspecteurs de farine de la paroisse d'Orléans.

Louis A. Poincy, F. A. Behan, David Marks, Gus. Bouligny et A. Nott.

Inspecteurs de foin, de la paroisse d'Orléans.

P. H. Waters, J. O. Landry et Chas. Byrne.

Wm. O. Hart, notaire de la paroisse d'Orléans; Lubin Brown, juge de paix du septième *ward* de la paroisse St. Jacques; Chas W. Rabbit, voyer de la paroisse Concordia.

J. A. Stokes et J. M. Fairchild, membres du jury de police de la paroisse Est-Baton-Rouge; John N. Wentz, notaire de la paroisse Tangipahoa.

Paragraphes.—Le maire a reçu, hier matin, du juge Monroe, un *mandamus* qui ordonne au Conseil de ville d'exécuter la loi des bons à prime. L'ordre a été lancé à la demande du Factors' and Traders' Insurance Company. Il s'agit de $160,000 de bons à prime que possède la compagnie. Celle-ci veut que la municipalité prélève une taxe de quinze *mills* et exécute le budget de 1880; qu'elle perçoive la taxe de 5 mills en outre de celle des 10 mills; que les 5 mills servent au paiement de l'intérêt de (1880) des bons à prime. Le procès sera appelé le 27 du courant.

—John Stemfels, employé de la fabrique de cigares de M. Hernsheim, est tombé, du troisième étage du magasin au rez-de-chaussée, sur des barils. On l'a transporté chez lui, rue d'Orléans, près Galvez. Ses blessures sont très graves.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $27,980 19 dont $3,312 78, provenant du département du revenu intérieur, $440, en or, $2,821 en argent, et $11,25 en billets, provenant de la douane, $4,110 43 du bureau de poste, $17,285 53 de différentes sources.

—On se plaint de la saleté des ruisseaux de l'encoignure des rues Commune et Remparts.

—Des étincelles ont endommagé le toit en bardeaux d'une maison de la rue Patterson, à Alger.

—Le Wanderer part pour Honduras le 1er mai, et le Clinton, pour Key West et la Havane, le 29 du courant. La malle-poste sera expédiée par ces deux steamers.

—L'officier Frederick a tué un chien au coin des rues Ste-Anne et Prieur.

—Un chat mort orne la rue Columbus, entre les rues Claiborne et Derbigny.

—L'officier Shay, a tué un chien à l'encoignure des rues Canal et Clay.

—Hier matin, M. Cosgrove, qui avait eu une crise, a été relevé en face du No 40 de la rue Royale. Il a été transporté chez lui, rue Canal, près de la rue Dryades.

—Hier soir, vers sept heures, un petit garçon du nom de A. O. Bearden, se baignait dans le bassin du Nouveau Canal; il allait se noyer lorsqu'un chien de Terreneuve a sauté à l'eau et essayé de l'en retirer; dans sa tentative, il a mordu l'enfant, plusieurs fois sur la tête et au visage. Le petit garçon a été sauvé par M. Hamilton.

—On a volé 60 pieds de tuyaux de plomb à la presse à coton Empire, située au coin des rues Thalie et Peters. Le sergent Reynolds les a trouvés dans la boutique de Geo. Marshal, encoignure des rues Religieuse et Orange. Il a ensuite arrêté et emprisonné Robert Mc Ginnis et Lacy Sweeny, qui les avaient vendus à Marshal.

—M. Martin Kanopski, a été arrêté hier soir à huit heures et demie, au No 179 de la rue Poydras, et écroué à la station centrale. Il est accusé d'avoir voulu, dans un moment d'aliénation mentale, étrangler sa petite fille âgée de deux ans.

Rixe.—Hier soir, à dix heures vingt, une rixe a eu lieu dans la rue Franklin, entre les rues Douane et Bienville, entre deux nègres, James Patterson et James Carter Gillmore. Patterson a reçu un coup de couteau au côté gauche; sa blessure n'est pas grave. Gillmore a été arrêté et écroué à la station du quatrième precinct.

Fausse alarme.—Hier soir, à sept heures vingt, une fausse alarme a été donnée, de la boîte No 142, coin des rues St-Louis et Royale, par S. A. Troyani, qui a été arrêté par les officiers Littleton et Conners et écroué à la station du troisième precinct.

Incendie.—Hier matin, à dix heures moins le quart, un incendie dont on ignore la cause a éclaté dans une maison basse, en bois, située dans la rue Clouet, entre les rues Moreau et Casacalvo, appartenant à M. C. Sporl, et habitée par M. J. C. Théard qui y tenait une piquerie.

Au moment de l'incendie, il y avait dans la bâtisse une quarantaine de balles de coton; on a pu en sauver une partie.

On évalue la perte à $2000; elle est amplement couverte par l'assurance.

La bâtisse, qui est assurée pour $300, a été détruite; la perte est d'environ $800.

—Une heure plus tard, un autre incendie a éclaté à bord du navire "Iron Cross," mouillé au pied de la rue Washington. Il y avait à bord 1400 balles de coton et deux cents sacs de graines de coton.

M. Dave Singer, membre de la compagnie de pompiers No 23, a failli être étouffé. Il était descendu dans la cale quand un immense volume de fumée l'a enveloppé; ses amis, entendant ses cris, ont eu le temps de le sauver. Il a été transporté à sa résidence.

Le département d'incendie a, après plusieurs heures de travail, réussi à se rendre maître des flammes.

Vu l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes—minuit—nous n'avons pu savoir le montant des dégâts.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme R. M. Voorhies à Mme F. Carrano, un terrain et bâtisse, 30x60, rue St-Philippe, entre Johnson et Prieur......$1,000

Veuve Ovide Guérin à André Doriocourt Jr., un terrain et bâtisses, 30x100, rue Romain, coin Kerlerec......$900

Michael Foley à John Wallace, un terrain et bâtisses, 34x96, rue Terpsichore, entre Liberté et Franklin......$1 600

Joseph Spencer et sa femme (vente du shérif) à Daniel Traverson, deux terrains et bâtisses, 30x100, rue Douane, entre Broad et Dorgenois......$625

George Nicks à Auguste Craft, treize terrains et bâtisses, compris entre les rues Gênois, Télémaque, Baudin et Banks......$530

Pantoufles dernier genre, à l'Etoile Rouge.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session régulière de 1880.

No 36.] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la section 997 des statuts revisés de 1870, à propos des récusations de jurés dans les affaires criminelles.

Section 1—*Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane* que la section 997 des statuts revisés de 1870 soit amendée et décrétée à nouveau comme suit: Dans toutes les causes criminelles en cet Etat pour quelque crime que ce soit, dont la punition peut être la mort ou l'emprisonnement aux travaux forcés pour un terme de douze mois ou davantage, le prévenu dans une affaire pareille aura droit à récuser péremptoirement, et sans être obligé d'en faire connaître la cause, tout nombre de jurés n'excédant pas douze, et tout autre nombre pour cause; et cela soit que l'emprisonnement soit péremptoire ou à la discrétion de la cour. Dans toutes semblables affaires la cour aura le droit de récuser six jurés péremptoirement pour chaque prévenu. Dans toutes les affaires criminelles où la punition est plus faible que celles mentionnées ci-dessus, le prévenu aura six récusations péremptoires et l'Etat trois pour chaque prévenu en cause; *pourvu* que cette loi ne s'applique pas aux procès qui doivent être jugés par un jury spécial. Dans les autres termes que les termes réguliers du juri et les affaires pour crimes et offenses non nécessairement punissables par les travaux forcés ou par la mort, l'accusé aura droit à six récusations péremptoires et l'Etat à trois pour chaque prévenu en cause.

(Signé) R. N. OGDEN, Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) S. D. McENERY, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 17 mars 1880.
(Signé) LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie certifiée: WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

No 37.] LOI

Relative aux juris de police et à la nomination des jurés de police jusqu'à l'élection générale prochaine.

SECTION 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane*, que le terme d'office de tous les juris de police en cet Etat finira le premier lundi d'avril, dix-huit-cent-quatre-vingt, et qu'il sera du devoir du gouverneur, immédiatement après la promulgation de la présente, de nommer leurs successeurs par et avec l'avis et le consentement du Sénat.

SEC. 2. Que les jurés de police nommés en vertu des dispositions de la section précédente, occuperont leurs places jusqu'à la prochaine élection générale et jusqu'à ce que leurs successeurs soient qualifiés. Dans le cas où un juré de police sortira du ward pour lequel il peut avoir été nommé, sa place sera par le fait vacante, et le gouverneur aura le pouvoir de remplir toute vacance, occasionnée par la mort, la démission ou par toute autre cause.

SEC. 3. Les membres des juris de police nommés conformément à cette loi se réuniront dans leurs maisons de cour respectives le premier lundi d'avril, mil-huit-cent-quatre-vingt, ou aussitôt après que cela sera praticable, et procéderont, à l'heure de midi, à l'élection de l'un de leur propre corps comme président et d'autres officiers, suivant les lois existantes.

(Signé) R. N. OGDEN, Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) S. D. McENERY, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 17 mars 1880.
LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie certifiée: WILL A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

No 38] LOI

Pour régir les annonces judiciaires en langue française dans la paroisse d'Orléans, en vertu des dispositions de l'article 154 de la Constitution.

SECTION 1. *Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane* que dans la paroisse d'Orléans, dans les cas où les annonces doivent être faites en relation avec les procédures judiciaires, ou dans les ventes de propriété en vertu de poursuites judiciaires, ou dans toute autre procédure légale de quelque genre que ce soit, elles devront être publiées aussi en langue française dans un journal quotidien bien établi, publié en français, et qui aura été publié ainsi comme journal quotidien pendant au moins un an consécutif avant la désignation qui sera faite suivant la seconde section de cette loi. Que la dite publication de langue française sera faite précisément de la même manière, le même nombre de fois et aux mêmes conditions que cela est requis par les lois existantes ou pourra être requis ultérieurement, pour la publication des annonces judiciaires en langue anglaise.

SEC. 2. *Il est décrété en outre etc.*, qu'il sera du devoir du Gouverneur, du Président du Sénat et de l'Orateur de la Chambre des Représentants de désigner le journal publié comme il est dit ci-dessus, dans la paroisse d'Orléans, dans lequel les dites annonces judiciaires seront insérées pendant le terme des dits fonctionnaires, et jusqu'à ce qu'une nouvelle désignation soit faite par leurs successeurs.

R. N. OGDEN, Orateur de la Chambre des Représentants.
S. D. McENERY, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 16 mars 1880.
LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme: WILL A STRONG, Secrétaire d'Etat.

No 39] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la Section 1991 des Statuts Révisés de la Louisiane.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane que la Section 1991 des Statuts Révisés de la Louisiane, est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants: Les causes seront jugées dans leur ordre; il n'y aura pas de tour de faveur excepté pour les affaires d'Etat et de ville, les affaires de billets et d'injonction contre les procédures exécutoires et les writs de *fieri facias*, qui seront placés sans délai sur une liste de jugement ou d'appel qui sera désignée comme la "liste sommaire" et qui sera appelée à son ordre; toutes les autres affaires seront placées sans délai sur une autre liste de jugement ou d'appel, qui sera désignée comme la "liste ordinaire" et qui sera appelée à son ordre; et chaque affaire appelée sera distinctement marquée sur la liste, avec de l'encre, indiquant le jour pour lequel elle est fixée, et à mesure que chaque affaire sera appelée et fixée le greffier avant d'appeler l'affaire venant après, annoncera d'une voix haute et distincte, le jour de la fixation pour les plaidoiries, et au prochain appel commencera avec la prochaine dans la liste suivant la dernière appelée au précédent appel.

Le greffier ne fixera ni ne refixera les causes sans les appeler à haute voix de manière à ce qu'il soit entendu, et fixera également celles qu'il sera chargé de fixer par l'avocat présent, excepté les causes qui ont déjà été appelées et fixées, mais lesquelles, pour défaut de temps, n'ont pu être instruites ou conclues, lesquelles causes seront réassignées, comme il est dit ci-dessus, sans être appelées de nouveau. Toutes les causes appelées et non fixées seront placées immédiatement au bas de la liste, dans l'ordre qu'elles occupaient auparavant, et seront appelées de nouveau quand elles seront atteintes et pas avant. Le greffier tiendra aussi un rôle particulier (dead docket) auquel il transférera toutes les affaires qui sont restées non réglées, sans temps fixé pour leur jugement, pendant un an à dater du jour où elles avaient été soumises; et il assignera également au dit rôle toutes les causes qui ont été assignées pour jugement et continuées indéfiniment, et qui auront ainsi été continuées pendant un an. Les dites causes resteront sur le dit rôle et n'en sortiront que sur un ordre du juge, basé sur une motion écrite de la partie qui le désire, dix jours après que la dite motion aura été notifiée à la partie adverse, et quand le juge, après avoir entendu les parties, s'il le croit convenable, ordonnera que la cause sorte du dead docket pour être placée sur le rôle "ordinaire" ou "sommaire", comme la nature de l'affaire pourra le requérir, et l'affaire sera traitée conformément à ce qui est prescrit dans cette section. Tout greffier ou député-greffier qui violera les dispositions de cette loi sera jugé coupable de délit et sera, sur conviction, par un ordre pris par tout intéressé devant le juge de la cour, condamné à une amende de cinquante piastres pour la première offense, au profit de l'Etat de la Louisiane, et pour la seconde offense, il sera suspendu d'office par le juge.

(Signé) R. N. OGDEN, Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) S. D. McENERY, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 23 mars 1880.
LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie certifiée: WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

No. 40.] LOI

Pourvoyant aux causes de récusation des juges de District et pour le jugement des causes récusées dans les cours de district, la paroisse d'Orléans exceptée.

SECTION 1.—*Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane*, Que tout juge de cour de District élu ou qui pourra être élu dorénavant, sous la Constitution adoptée et ratifiée en 1879, sera récusé pour l'une ou pour l'autre des causes suivantes:

Première—S'il est intéressé dans la cause, *pourvu* que dans toutes les affaires civiles et criminelles où l'Etat, les paroisses ou des corporations politiques ou religieuses sont intéressées, il ne soit pas suffisant d'alléguer contre le juge qui peut avoir connaissance de l'affaire qu'il est citoyen ou habitant de l'Etat ou de la paroisse, ou membre de ladite corporation politique ou religieuse, ou qu'il paye une taxe d'Etat, de paroisse ou de ville.

Seconde—S'il est parent d'une des parties au quatrième degré.

Troisième—S'il a été employé ou consulté comme avocat dans la cause.

Quatrième—S'il est beau-père, beau-fils ou beau-frère d'une des familles.

Cinquième—S'il a rendu un jugement définitif dans l'affaire dans toute autre cour.

SECT. 2. *Il est décrété en outre, etc.*, Que dans les affaires où un juge de district sera récusé, excepté pour raison d'intérêt, il nommera pour les juger, un avocat ayant les qualifications d'un juge de la cour de district où l'affaire récusée était pendante, et si l'on ne peut trouver aucun avocat ayant les qualifications nécessaires au terme de la cour auquel la récusation est déclarée, le juge (récusé) nommera immédiatement quelque juge de district d'un district attenant, auquel il sera fait notification de sa nomination de la manière prescrite par la section 3 de cette loi.

SECT. 3. *Il est décrété en outre, etc.*, Que dans les affaires où un juge de District sera récusé pour raison d'intérêt, il nommera pour juger quelque juge de District d'un District attenant et dans toutes ces affaires et dans les affaires où un juge de District pourra être nommé, sous la section 2 de cette loi, l'ordre de la cour faisant la nomination sera inscrit dans les minutes, et il sera du devoir du greffier de la dite cour de faire une copie certifiée de l'ordre sous le sceau de la cour, et d'envoyer la dite copie immédiatement au shérif de la paroisse ou de la résidence du juge ainsi nommé, ou de la paroisse où le dit juge pourra être afin que le shérif la lui remette.

SECT. 4. *Il est décrété en outre, etc.*, Qu'il sera du devoir du juge de District, nommé en vertu de la section 2 ou 3 de cette loi, aussitôt que possible, ou aussitôt que les affaires de son District le permettront, de se rendre à la cour où est l'affaire récusée pour l'instruire, la juger et la déterminer.

SECT. 5. *Il est décrété en outre, etc.*, Que lorsqu'une affaire de récusation, pour le jugement de laquelle un juge de District a été nommé, n'aura pas été jugée dans les neuf mois à partir de la récusation, il sera du devoir du juge de district d'ordonner le transfert de la cause à la Cour de District la plus proche, pourvu que le juge soit compétent pour la juger; et il sera du devoir du greffier d'envoyer tous les papiers originaux avec une copie de tous les ordres rendus et des minutes de toutes les procédures intervenues dans la cause au greffier de la cour à laquelle la cause est transférée, et là il y sera procédé suivant la loi.

SECT. 6. *Il est décrété en outre, etc.*, Que pour le jugement des causes où un juge de District sera récusé, l'avocat ou le juge nommé sous la section 2 et 3 de cette loi, aura ou exercera les mêmes pouvoirs que le juge récusé pourra exercer dans les causes où il n'y a pas eu de récusation, et tous les ordres et décrets, rendus par eux, auront la même force et le même effet que les ordres et les décrets rendus par un juge de District dans les affaires où il n'y a pas cause de récusation.

SECT. 7. *Il est décrété en outre, etc.*, Que les dispositions des sections 2, 3, 4, 5 et 6 de cette loi ne s'appliqueront pas à la paroisse d'Orléans.

SECT. 8. *Il est décrété en outre, etc.*, Que toutes lois ou parties de lois en conflit avec la présente sont rappelées.

R. N. OGDEN, Orateur de la Chambre des Représentants.
S. D. McENERY, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 23 mars 1880.
LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme: WILL A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES À L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

Grève.

Paris, 23—On annonce une grève des tisserands de coton à Lillebonne et à Bolbec. On croit que les fabricants seront obligés de fermer leurs ateliers.

Paris, 22.—L'Etat de la Banque de France accuse une augmentation de 19,900,000 francs.

Perte probable du navire-école Atlanta.

Halifax, 22—Le vaisseau-école Atlanta, dont beaucoup d'officiers sont connus ici, est maintenant regardé comme perdu avec tout le personnel qu'il avait à bord. Il avait un équipage de 30 officiers et de 300 jeunes marins.

Londres, 22—Le correspondant du Times à Portsmouth dit: Il faut bien comprendre que si le vaisseau-école Atlanta a été démâté et entraîné hors de sa route, on est allé vers le nord dans l'espoir de trouver un vent d'ouest. On ne peut pas encore avoir de ses nouvelles.

Londres, 22—L'agence Reuter a reçu la nouvelle suivante d'Odessa: on apprend de Constantinople que 300 représentants armés de la ligue albanaise ont dernièrement, à Frisnand, arraché à Mouktar Pacha la promesse d'envoyer en exil le préfet et les présidents de tribunaux. Ils ont demandé également l'érection de l'Albanie en principauté sous la souveraineté du chef albanais Gusinje.

Situation des sectes dissidentes en Russie.

Londres, 22—Une dépêche de St. Pétersbourg au Daily News, dit qu'une réunion du comité des ministres a condamné la proposition de relever de l'interdiction les "Vieux Croyants" et les autres sectes dissidentes. Cette opposition va, comme à l'ordinaire, faire ajourner la question pour que chaque ministre puisse exposer ses vues et arriver, s'il est possible, à un accord avec les autres.

Communications rétablies avec Candahar.

Londres, 22.—Les communications avec Candahar sont rétablies.

Démission de Lord Beaconsfield.—Lord Hartington appelé à Windsor.

Chateau de Windsor, 22, 1 h. de l'après-midi—La Reine a accepté la démission de Lord Beaconsfield. Elle a envoyé un messager spécial à Lord Hartington, lui exprimant le désir de le voir au château.

Lord Hartington va partir immédiatement de Londres pour Windsor.

Londres, 22—L'Evening Standard dit que le messager de la Reine, après avoir communiqué la dépêche à Lord Hartington, ce matin, est allé à la résidence du comte Granville. Mais on ne sait s'il a réellement été appelé à Windsor.

Londres, 22, 4 h. de l'après-midi—Lord Hartington s'est rendu au château de Windsor, seul. On croit dans les cercles politiques qu'il conseillera à la reine de demander à M. Gladstone de former un nouveau cabinet.

Convention greenbackiste d'Etat.

Springfield, Ill, 22—La convention greenbackiste s'est organisée avec L. Forsyth pour président. A. J. Streeter a été nommé gouverneur. La Convention a donné aussi un ticket complet pour le gouvernement d'Etat et adopté des résolutions greenbackistes, puis s'est ajournée *sine die*.

Convention démocratique d'Etat.

Montpelier, Vt., 22—Environ 300 délégués de la convention démocratique d'Etat se sont assemblés ici. Tout indique que la convention sera très nombreuse, et sera sous la présidence de W. H. H. Bingham.

Les trois-quarts au moins de la convention sont en faveur de Hancock, sans exclure les autres candidats. Ce sera une délégation de Hancock, sans instruction définitive, excepté celles de voter unanimement et de maintenir la règle des deux tiers.

Montpelier, Vt., 22—La Convention démocratique d'Etat réunie à Union Hall était composée de 400 délégués.

Les délégués choisis pour la convention nationale de Cincinnati sont, dit-on, partisans de Hancock. Le nom de Tilden a été applaudi, mais celui de Hancock a provoqué un bien plus grand enthousiasme.

Convention républicaine d'Etat.

Wilmington, Caroline du Nord, 22—Le Star publie une entrevue avec M. W. H. Canaday, chef reconnu du parti Sherman dans cet Etat; Canaday dit qu'il y avait déjà 16 délégués choisis pour la convention de Chicago, 13 électeurs pour Sherman, et 3 pour Grant.

Convention d'Etat de la Virginie.

Staunton, 22—Le rapport du comité sur les certificats d'élection a été adopté après une longue discussion; deux délégués seulement n'ont pas été admis.

La nomination du président de la Convention a provoqué une longue discussion. Les voix se sont partagées entre MM. Lewis et Wychan; chacun obtenant 62 voix. A 2 heures du matin la Convention s'ajourne à 10 heures.

Après de longs débats, M. Wickam a été élu président. La victoire des républicains purs contre les réajusteurs a exalté cette faction.

M. Lewis a présenté lui-même M. Wickam comme président au milieu des applaudissements.

M. Lewis a présenté la candidature du gén. Grant comme le seul moyen de dissoudre l'union du Sud. M. Wickam s'est aussi déclaré en faveur de Grant. Il faut que tous les républicains de la Virginie votent comme un seul homme à Chicago et travaillent à replacer la Virginie au rang des Etats républicains.

A la séance du soir, M. Lewis a présenté des résolutions en faveur de la candidature de Grant et donnant au comité central d'Etat le pouvoir de convoquer une convention le 28 juillet pour choisir un comité électoral—Adopté.

Convention républicaine de l'Etat de la Géorgie.

Atlanta, 22.—Grande confusion dans la convention, mais le parti anti-Grant a réussi à élire le président de son choix. Il a été dit que cette élection avait été achetée. Le président a nommé le comité chargé de choisir les délégués à Chicago.

Les délégués de couleur ont réclamé, disant qu'on les avait frustrés de leur droit. Ils ont demandé que les trois-quarts des délégués à Chicago fussent de couleur, et que la même proportion soit observée dans le patronage républicain de l'Etat de Georgie.

Le rapport du comité ne s'accordant pas a été déposé sur le bureau jusqu'à demain. Demain il ne devra rester sur la liste des délégués que cinq blancs. Les factions Sherman et Blaine ont, dans la convention, le dessus sur celle de Grant.

Convention républicaine de comté.

Charleston, Car. du Sud, 22—La convention républicaine de comté a élu 17 délégués à la convention d'Etat qui a lieu à Columbia le 28 avril. Les résolutions leur ordonnant de voter pour Grant en premier, pour Blaine en second, a été rejetée. Les délégués sont laissés libres.

Convention démocratique de comté.

Goldsboro, Car. du Nord, 22—Le comité exécutif démocratique du 2e District Congressionnel s'est réuni à Wilson. L'Hon. G. Howard et Julius Lewis, éditeur du Goldsboro Messenger, ont été élus délégués à la convention nationale. Henry Bryan a été nommé électeur.

Excursion de la Presse.

Boston, 22—L'association de la presse du Massachusetts part ce soir, par la ligne de Fall River, pour aller faire une visite à Richmond et à Washington. Les excursionistes sont au nombre de près de 100.

Une ville détruite par le feu.

Ottawa, Ont, 22.—La moitié de la ville de Hull est en ruine. Le feu a éclaté chez un nommé Sabourin; le vent l'a propagé avec une rapidité effrayante. La rage de l'élément destructeur l'emportait sur tous les efforts faits pour le dompter.

Malheureusement une grande partie des maisons étaient en bois. Une vingtaine de rues ont été dévorées par les flammes. La fumée était intense et la chaleur insupportable.

A 7 heures, heureusement, le vent a changé et l'on a pu se rendre maître du feu. Il y a près de 200 maisons détruites; 4000 personnes sont sans abri. On croit qu'il a péri plusieurs personnes.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

M. Morrill présente une résolution requérant le comité sur les impressions de prendre des mesures pour empêcher dorénavant tout membre du Congrès de faire inscrire dans le procès-verbal un discours ou mémoire, une œuvre quelconque comme une œuvre d'auteur, un poème inscrit au bureau des copyright. La chose s'est passée à la Chambre aujourd'hui même.

M. Saulsbury répond que la Chambre a imprimé le poème, par conséquent, le Sénat au moins par courtoisie, ne devrait pas critiquer ce vote.

M. Morrill ne veut pas que le Sénat accepte la responsabilité d'une œuvre purement littéraire, bonne ou mauvaise. Il présente une résolution à ce sujet.

M. Hamlin dit que le comité des impressions est un comité conjoint des deux Chambres, et qu'il faut laisser faire le comité avant de se prononcer. Il espère que de cette discussion résultera l'exclusion, à l'avenir de toute production, discours ou autre, n'ayant pas été réellement prononcée devant le Congrès.

M. Morrill dit que depuis qu'il a présenté sa motion, il a appris que la Chambre s'occupait de la matière. Il retire, en conséquence, sa résolution.

Le Sénat reprend la discussion du bill de l'armée. La lecture du bill est interrompue par un messager du Président informant le Sénat et la Chambre que les héritiers de Joseph Coolidge, de Boston, désirent faire présent aux Etats-Unis du pupitre sur lequel Thomas Jefferson a écrit la déclaration d'Indépendance.

La résolution conjointe adoptée par la Chambre acceptant le don et remerciant les donateurs est votée à l'unanimité.

La discussion du bill de l'armée est reprise. M. Blaine demande que l'on raye la section relative à la présence de l'armée aux polls. Rejeté à une majorité de 28 contre 20.

M. Blaine présente alors un amendement qui prohibe le port d'armes aux polls et le frappe d'une amende et d'un emprisonnement.

Le président dit que l'amendement n'est pas dans l'ordre attendu qu'il propose une nouvelle législation.

Les républicains présentent alors plusieurs amendements ayant pour but d'enlever toute sa force à la section qui interdit l'emploi de l'armée aux polls. Tous ces amendements sont rejetés l'un après l'autre à une même majorité de 29 contre 19.

Parmi les amendements il faut citer celui de M. Edmunds, il dit: cette section ne s'appliquera pas aux cas dans lesquels le Président, conformément à la Constitution, peut employer la force armée pour maintenir la fidèle exécution des lois.

Le bill est adopté définitivement à une majorité de 28 contre 18.

Sur motion de M. Saulsbury, les résolutions du comité des privilèges et élections déclarant que M. Spofford a été élu sont prises en considération. M. Bailey a la parole sur le sujet, mais le sénat s'ajourne avant que le débat ne commence.

Chambre.

Une assez singulière scène a eu lieu ce matin à la Chambre.

Sur le procès-verbal figurait un discours en vers blancs, intitulé "Les immortels," œuvre de Downey, du Wyoming, écrite en faveur du bill présenté par lui et demandant que les murs du Capitole fussent ornés de peintures sur des sujets bibliques.

L'œuvre est marquée, insérée au bureau des copyrights.

M. Garfield demande si un membre de la Chambre a le droit d'agir de la sorte. La chose est nouvelle et peut devenir un mauvais précédent. M. Downey se défend en disant qu'il a consulté à ce sujet le bibliothécaire du Congrès.

M. Conger fait à ce sujet un discours humoristique, reprochant spirituellement à M. Garfield d'envier la renommée naissante du jeune poète. On vote sur la question soulevée par M. Garfield avec la même ardeur que s'il s'agissait d'une grosse affaire politique.

La motion de M. Garfield est adoptée à une majorité de 119 contre 106.

L'orateur communique à la Chambre un message du Président, informant le Congrès que les héritiers de Jos. Coolidge, de Boston, désirent faire présent à la nation du pupitre sur lequel Thomas Jefferson a écrit la Déclaration de l'Indépendance, pupitre dont Th. Jefferson avait fait présent à Coolidge.

M. Crapo, Mass., présente une résolution conjointe remerciant les donateurs, acceptant la précieuse relique au nom de la nation, et ordonnant qu'elle soit déposée au département d'Etat.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Price, Wis., du comité des banques, rapporte un bill rappelant la taxe sur les chèques. Référé au comité général.

La Chambre se constitue en comité général pour discuter le bill d'allocation de la marine.

Sur motion de M. Atkins, Tenn., l'allocation pour les dépenses éventuelles est élevée de $80,000 à $100,000, puis le bill est rapporté à la Chambre et est adopté.

M. Cox, N. Y., présente une pétition de Goodwin & Cie et de 160 autres fabricants de tabac à priser et de cigares, demandant que le Congrès amende les statuts de façon à autoriser les fabricants à canceller des bons, etc.—Référé.

La Chambre rejette la motion de M. Springer demandant que l'on s'occupe de l'affaire d'élection contestée Curtin-Yocum.

La Chambre rejette l'amendement du Sénat au bill d'allocations des fortifications, qui augmente de $50,000 le montant des allocations pour réparations.

La Chambre se constitue en comité général, sur motion de M. Harris qui demande la discussion du bill requérant le secrétaire du Trésor de régler les comptes de certains Etats pour certaines dépenses par eux pendant la guerre de 1812. Mais le comité trouvait déjà devant lui le bill des déficits spéciaux, et M. Baker s'opposait à ce qu'on le mît de côté.

M. McMahon fait une proposition qui limite le débat sur le bill à une heure, suivant l'avis des républicains, à vingt minutes suivant l'avis des démocrates.

M. Reed reproche aux démocrates d'être inconséquents avec leur politique passée de la session extraordinaire. Pendant qu'il parle, la chambre suspend la séance et s'ajourne à 7 h. 30, pour discuter le bill d'immigration.

Toute la séance du soir a été consacrée à la discussion du bill sur l'émigration, La Chambre s'est ajournée à 10:10 sans avoir rien décidé.

Comités.

Le comité des voies et moyens s'est réuni aujourd'hui. Mais le comité n'ayant pas terminé son rapport, il n'a pu discuter la question du tarif.

Le comité du commerce du Sénat a discuté le bill de la Chambre abolissant tous les péages sur le canal de Knoxville et de Portland, à partir du 1er juillet prochain. Il a résolu de faire un rapport favorable à ce sujet.

Nomination du Président.

Washington, 22.—Le Président a envoyé au Sénat la nomination de M. Jos. K. McCammon, Pa., comme assistant avocat général des Etats-Unis.

Le conseil sanitaire de la Vallée du Mississippi.

St-Louis, 22.—Le conseil sanitaire de la Vallée du Mississippi tient sa session annuelle ici; il est composé des délégations du Kentucky, du Tennessee, de la Louisiane, de l'Illinois et du Missouri.

Il a adopté des résolutions qui approuvent le bill actuellement devant le Congrès en vue d'accroître l'efficacité du bureau national de santé et de lever des fonds pour aider les bureaux d'Etat et locaux. Elles prient les représentants et les sénateurs des différents Etats représentés dans ce conseil, de soutenir ce bill sage et judicieux.

Le Dr. Kalsia, du Michigan, a été élu président; le Dr. Pinckney, de Henderson, Ky., vice-président, et le Dr. J. Rancho, secrétaire.

La ligue opposée au 3e terme.

Albany, 22—La ligue de réforme des républicains indépendants opposés au 3e terme s'est réunie ici et a formé une organisation régulière d'Etat sous la présidence de Matthew Hale, de New-York. Elle enverra une délégation à la convention de Chicago.

Les incendies de forêts.

Norfolk, 22—L'incendie a fait de terribles ravages cette semaine dans la région boisée de la Caroline du Nord. Une famille composée du mari, de la femme et de 3 enfants a été enveloppée par les flammes alors qu'elle fuyait l'incendie. Tous les cinq ont péri. Les pluies de mardi ont permis de se rendre maître du feu.

Incendie.

Memphis, 22—L'Evening Ledger a reçu de Forrest City, Ark., la nouvelle qu'un grand incendie y a détruit 19 maisons et un hôtel. Le quartier des affaires a été sauvé grâce à la direction du vent.

Richmond, 22—Ch. Bolding, couleur, accusé de viol sur la personne d'une petite fille blanche a été condamné à mort. Le jury était composé de dix blancs et de deux hommes de couleur.

La catastrophe du jardin de Madison Square à New York.

New York, 22.—On a constaté jusqu'ici la mort de cinq victimes de l'écroulement de la bâtisse du jardin de Madison Square. Il y a encore d'autres blessés.

Marchés Etrangers.

Liverpool, 22, midi—Le marché au coton est calme, avec des ventes estimées à 8,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation. Middling Uplands 6 15/16d, Middling Orléans 7d. Recettes 21,400 balles, desquelles 17,700 sont américaines.

Futurs fermes—Uplands, low middling clause, livraison en avril 6 13/16d, avril et mai 6 13/16d, mai et juin 6 13/16d, juin et juillet 6 27/32 à 6 13/16d, juillet et août 6 7/8d, août et septembre 6 29/32 à 6 7/8d, septembre et octobre 6 1/16d, octobre et novembre 6 17/32d, novembre et décembre 6 13/32d.

Long clear middles 34s

1:30 p. m.—Middling Uplands 6 15/16d, Middling Orléans 7d, Low Middling Uplands 9 11/16, Good Ordinary 6 1/4d, Ordinary 5 7/8d.

Uplands, Low Middling clause, livraison en juin et juillet 6 27/32d, août et septembre 6 29/32d.

Paris, 22—Rentes 83 fr. et 40 centimes. Change sur Londres 25 francs et 29 centimes.

Paris, 22, 3 p. m.—Rentes, 83 fr. et 37 1/2.

Liverpool, 22, 4:30 p. m.—Coton. Les ventes d'aujourd'hui comprennent 5600 balles américaines. Uplands, sur la base du low middling, livraison en avril 6 27/32d, avril et mai 6 27/32d, mai et juin 6 27/32d, août et septembre 6 7/8d, août 29/32d.

Liverpool, 22, 5:15 p. m.—Coton, uplands, low middling clause, livraison en septembre et octobre 6 27/32d. Futurs fermes à la clôture.

ARGENT, STOCK, &c.

New York, 22 avril, soir—Argent 5 à 6; change 4.84 1/4; gouvernements calmes et fermes; nouveaux 5's à 1.03 3/4; 4 1/2's à 1.08 5/8; 4's à 107; bons d'Etats nominaux.

New York, 22—Balance à la sous-trésorerie:
Espèces......$101,762,120
Papier-monnaie......6,122,416

Marchés américains.

New York, 22—Coton, recettes nettes 482. Futurs fermes à la clôture. Ventes 107,000. Avril 11 68 à 11,69, mai 11,71 à 11,72, juin 11,83 à 11,84, juillet 11,95, août 12,01 à 12,02, septembre 11,76 à 11,76, octobre 11,24 à 11,26, novembre 10,97 à 11, décembre 10,95 à 10,97.

New York, 22—Coton calme et ferme; ventes 800 balles. Uplands 11 7/8, Orléans 12; recettes nettes consolidées 5,640, exporté pour la Grande Bretagne 12,974, pour la France 301; pour le Continent 1277.

PASSES.

Port Eads, 22, 6 p. m.—Vent d'est, sud-est.

Arrivée: goëlette Clara L. Dyer, en 5 jours de Ruatan.

Partis: steamships New-York pour New-York, City of Mexico pour Vera Cruz et Morgan pour la Havane.

FLEUVES ET RIVIÈRES.

Memphis, Tenn., 22—Le fleuve baisse. Temps couvert.

Memphis, 22, soir—Le fleuve a baissé de 9 pouces. Temps chaud.

Parti, Thos. Sherlock, pour la Nlle-Orléans.

Vicksburg, 22—Temps couvert, thermomètre 79. Le fleuve a baissé d'un pouce.

Cincinnati, 22—La rivière a 15 pieds et baisse. Temps clair et chaud.

Arrivé, Will Kyle, de la Nlle-Orléans. Parti, Golden Rule, pour la N.-O.

Louisville, 22—La rivière a 18 pieds 10 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Cairo, 22—Le fleuve a 32 pieds 10 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Arrivés: Oakland, Paris C. Brown, Grand Lake, Simpson Horner et Harry Brown, de la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 22—La rivière a 2 pieds 5 pouces et est stationnaire. Temps clair et chaud.

Evansville, 22—La rivière a 20 pieds 6/10 et baisse. Temps clair et chaud.

Descendu: Rose Hitchell.

Shreveport, 22—La rivière a baissé de 4 pouces pendant les dernières 24 heures.
Temps couvert avec indications de pluie.
Arrivé: Kate Kinney de la Nlle-Orléans.
Pas de départ.

Chaussures pour hommes, à l'Etoile Rouge.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les chars suivent la même route, seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters à la rue du Canal. On peut voir sur ce parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture, Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6me district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Association Building.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 22 avril, 1880.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
17 avril	1,704,346 29	110,459 98
19 avril	1,281,827 20	150,880 10
20 avril	1,590,945 38	265,391 78
21 avril	1,345,445 09	179,840 59
22 avril	1,236,407 18	154,891 16
Jusqu'ici cette semaine	7,558,971 74	861,485 58
Même temps la semaine dern.	9,368,389 17	1,106,677 78
Total la semaine dernière	11,369,500 00	1,222,765 19
Total la semaine précédente	9,859,793 84	806,835 22

LE MARCHÉ MONÉTAIRE est très serré. Les taux d'escompte par la [illegible]:

Papier de commerce exceptionnel 7 à 8 pour cent
do A1 ... 8 à —
do seconde classe ... nominal
Prêts sur garanties collatérales 6 à 8 pour cent
Hypothèque A1 ... 8
do seconde classe ... nominal

ARGENT—[illegible]

LE CHANGE ne montre qu'une petite variation. LE STERLING a avancé de 1/8c partiel, LES FRANCS n'ont pas varié.

Connaissement de navire ... 482 1/2 à 483
Traites de banque [illegible] ... à 485
do [illegible] ... à 486 1/2
60 jours ... 485
à vue ... 486
Francs de commerce ... à 5.23 3/4
Traites de banques, nominales ... à 5.18 3/4

LE CHANGE À VUE SUR NEW YORK est un peu plus facile. Nous cotons comme suit:
Les Banques tirant des chèques à ... $2.50 de prime par $1,000.
Les banquiers tirant des chèques à ... $2.50 " "
Traites de commerce à ... d'escompte au pair.

LES ACTIONS [illegible].

CONSOLIDÉS DE L'ÉTAT ET BONS À PRIME—Le tableau ci-après indique le cours des consolidés à la Bourse dans les Consolidés de l'Etat et les Bons à prime, tous deux montrant un léger déclin.

Aujourd'hui Bureaux	Consolidés de l'Etat offre	Consolidés de l'Etat demande	Bons à prime offre	Bons à prime demande
10 A. M.	49	49 1/2	27 1/2	27 3/4
12 M.	49	49 1/2	27 3/4	28
1 1/2 P.	48 7/8	49 1/8	27 3/4	28
Clôture 3 P. M.	49	49 1/4	28	28 1/2
Clôture d'hier	49	49 1/4	28 1/2	28 3/4

VALEURS DIVERSES—Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre.	dem.
Jackson R. R. 2d hyp. coupon	100	—
do do do	110	113
Bons à Prime tirés	96	110
Bons consolidés de la ville	—	34 1/2
Hypothèques du N. O. City R. R.	104	108 1/2
Coupons de la ville à moitié payés	50	—
Bonds de la ville	41	—
[illegible] de la ville	36	48
Certificats de police	—	50
[illegible] de levée 1880	—	78
[illegible] d'Etat 1880	72 1/2	73 1/2
Ord. d'intérêt de janvier sur les Bons de l'Etat	—	60
U. S. 4 pour cent	106 7/8	—
Bons Consolidés de l'Etat à New York	107	107 1/2
[illegible]	48	50

VENTES À LA BOURSE DE LA NLLE-ORLÉANS

Bureau à 12 A. M.

1,000 Bons à Prime		27 3/4
[illegible]	do	27 3/4
[illegible]	do	27 7/8
[illegible]	do	27 7/8
5,000	do	27 3/4
5,000	do	27 3/4
10,000	do	28
5,000	do	28 1/4
5,000	do	27 7/8
25,000	do	28 1/8
5,000	do	28
10,000	do [V jusq. tirage de juil.]	27 1/2
5,000	do	27 7/8
2,000 Consolidés de l'Etat		49
1,000	do [V 90]	49 1/2

Bureau à 1:30 P. M.

50 actions Waterworks Co......$44 50
10 actions du Merchants Mut. Ins. Co. 91

Bureau à 3 P. M.

20,000 Bons à Primes......28
10,000 do......28 1/4
10,000 do [V jusq. tirage de juil.]......28

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 22 avril 1880.

COTON—Nos comptes 50 et 1500 balles additionnelles d'hier, quand les affaires actuelles étaient de 4460 balles, les ventes aujourd'hui embrassent 2600 balles à des prix n'exigeant aucun changement dans nos cotes mais à l'avantage de l'acheteur.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

	Cotes générales.	Cotes de l'Ex.
Inférieur	8 1/2@ 9	
Low ordinary	9 1/4@ 9 1/2	
Ordinary	9 3/4@10	9 3/4
Strict ordinary	10 1/4@10 1/2	9 7/8
Good ordinary	10 3/4@11	10 7/8
Strict good ordinary	11 1/4@11 1/2	
Low middling	11 1/2@11 3/4	11 5/8
Strict Low middling	11 3/4@11 7/8	
Middling	12 @12 1/4	12
Strict middling	12 1/4@12 3/8	
Good middling	12 1/2@12 3/4	12 3/8
Middling fair	12 3/4@13	12 3/4
Fair	13 1/4@13 3/4	

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 11 5/8; à Mobile à 11 5/8; à Savannah à 11 5/8; à Charleston 12 1/8; à Wilmington à 11 3/4; à Norfolk à 11 7/8; à Baltimore à 12; à New York à 11 7/8; à Boston à 12 1/4; à Memphis à 11 5/8; à Augusta à 11 1/2; à Philadelphie à 12 1/8; à Cincinnati à 11 1/2 et à St-Louis à 11 5/8.

L'Exchange annonce: Ventes 3350 balles, y compris 1600 hier.

ÉTAT DU MARCHÉ AU COTON—

		Balles
Stock en main le 1er septembre 1879		4,500
Arrivé depuis le dernier état	1,137	
Précédemment	1,588,216	1,589,353
Total		1,593,853
Exporté aujourd'hui	9,261	
Exporté précédem.	1,274,229	1,283,490
Stock en main, etc		311,058
Stock (même temps l'année dernière)		128,897

Reçu depuis hier soir 1097 balles contre 441 jeudi dernier et 360 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu parler de transaction aujourd'hui.

Les Cutting grades sont en demande à des prix pleins et pourraient être cotés à 4 à 5 1/2 et 6c pour lugs et 7 à 12 et 13c à 19c pour leaf. Pour les autres qualités. Nous cotons comme suit:

Low lugs	3 1/2@ 4
Medium	4 1/2@ 4 1/2
Good et Fine	4 1/2@ 5
Low leaf	5 1/2@ 6 1/2
Medium	6 1/2@ 7 1/2
Good et Fine	7 1/2@ 8 1/2
Sélections	9 @10

Reçu depuis hier soir 4 boucauts; exporté 25 pour Brême.

Stock en main d'après notre compte courant 1355 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 43 boucauts. Exporté 14 boucauts et 86 barils. Le marché est calme et la demande est limitée. Vendu 100 boucauts.

Nous cotons:	la livre
Commun	6 3/4@7
Good Common	7 1/4@7 1/2
Fair	@7 3/4
Good fair	@7 7/8
Fully fair	@7 7/8
Prime	@7 7/8
Strictly prime	@8
Choice	@8 1/4
Seconds	7 @8
Jaune clarifié	8 1/4@8 3/4
Off white clarified	8 1/4@9
Choice white clarified	@9 1/4

MÉLASSE—Reçu ce matin 4 barils. Exporté 82 barils. Calme.

Nous cotons:	le gallon
Commun	28@35
Fair	38@39
Centrifugal	30@40
Prime	40@43
Strictly Prime	45@48
Choice	50@52

FARINE—Reçu ce matin 4839 barils. Le blé est plus élevé dans l'ouest et le marché à la farine est plus actif et les prix sont plus fermes. Vendu 2660 barils dont 100 à $5.15, 100 à 150 à $5.50, 100 et 140 à $5.60, 100 et 150 à $5.62 1/2, 50 à $5.65, 25 à $5.70, 25, 50, 100 et 200 à $5.75, 25 à $5.87 1/2, 25 city mills à $6. 100, 500 et 1000 western à des conditions particulières.

Nous cotons:	le baril
Superfine	4.00 @4.12 1/2
Single extra	4.25 @4.25
Double extra	4.25 @4.75
Treble extra	4.50 @4.75
Family	5.12 1/2@5.25
Choice extra	5.25 @5.50
Fancy	5.50 @5.87 1/2
Patent	6.00 @7.00

Aux marchands et épiciers 30c en plus.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Les épaules sont en faible approvisionnement et en demande. Nous les cotons loose à 4 1/2c, packed à 4 1/2, les sides sont rares et cotées clear rib sides à 6 1/2c, clear sides à 6 3/4. Au détail épaules à 4 3/4 à 4 7/8c, clear rib sides à 7, clear sides à 7 1/2c.

BŒUF—Le bœuf de l'ouest western à $11.50 à $12.50 le baril, et $6.50 le demi-baril. Fulton Market à $6.25 à $6.50 le baril.

JAMBON—Bon approvisionnement. Nous cotons le choice sugar curedcanvassed small size à 10 1/4 à 10 1/2c, medium average à 9 1/2 à 10c, large size à 9c, uncanvassed 8 1/2 à 9c.

SAINDOUX—Nous cotons packers en tierçons à 7 1/4 à 7 1/2c, refined à 7 3/4, refined en barillets à 8c, en seaux à 8 1/2.

BACON—Faible approvisionnement et bonne demande pour de petits lots. Nous cotons les épaules à 5 à 5 1/4c, clear rib sides à 7 1/2 à 7 3/4, clear sides à 7 3/4c. Au détail épaules à 5 1/2, clear rib sides à 7 3/4c, clear sides à 7 3/4c.

BREAKFAST BACON—Rare, en demande et se vend à 9 à 9 1/2c la livre.

PORC—Calme et sans changement dans les prix. Le mess est coté à $11 le baril, au détail à $11.50.

COW PEAS—Ample recette et calme; les Whipporwill sont cotés à $1,10, mêlé à $1,10 à $1,12 1/2 clay $1,20 le boisseau.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'ouest supérieur à $1.04 le gallon, le rectifié de l'ouest ordinaire à $1.05, choix à $1.10. Bourbon pur marque à $1.25 à $3.50, straight $1.65 à $3.50.

MAIS—L'approvisionnement est bon mais le marché est calme au déclin d'hier. Vendu 3500 sacs dont 500 mêlé à 49c. 500 jaune à 49c et 2500 blanc à 51c le boisseau.

MAIS EN GRENIER—Il n'y a pas de stock en mains. Il se vend, à arriver, à 47c pour le mêlé et 50c pour le blanc.

BLÉ—Il se vend, à arriver, à $1.35 par baril pour le winter No 2.

AVOINE—Ample approvisionnement et demande limitée. Vendu 200 et 300 sacs à 42c le boisseau.

SON—Reçu ce matin 1031 sacs. Faible stock et meilleure demande. Vendu 400 sacs à $1,05 les 100 livres.

FOIN—Toutes les qualités sont rares; la demande est modérée et les vendeurs se retiennent en attendant des prix élevés. Vendu 300 balles en quatre lots à $23 la tonneau. Le prime est coté à $19 à $20 le tonneau.

[illegible]

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'ouest à $4.25 à $4.50, la douzaine, les poulets à $2.50 à $3.50, les canards à $2.50, les oies à $4 à $5, les dindes à $15 à $18 la douzaine.

Les grosses volailles de la Louisiane à $3.25 à $3.50, les poulets à $1.50 à $3.50, les canards à $1.50 à $2.00, les oies à $3 à $4, les dindes à $12 à $15 la douzaine.

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'ouest à 9 à 11c la douzaine, ceux de la Louisiane à 9 à 11c.

POMMES DE TERRE—Nous cotons les pommes de terre de l'ouest Jackson white à 75c. Peach Blows à $1, celles de la Louisiane à $2 à $2.25; les oignons de la Louisiane à $2.75 à $3 le baril; il n'y a pas de pommes sur le marché; les choux de la Louisiane à $5.50 le panier; les choux [illegible] à $6 à $7 le baril.

BEURRE—Nous cotons: western creamery fancy 33 à 33c, New York creamery fine à 32c, New York creamery prime 24 à 26c, New York dairy choice 25 à 26c, western milled, pour 14 à 16c.

CAFE—Stock en premières mains 5,000 sacs; stock des marchands 20,000.

Nous cotons pour les cargaisons:

	la livre
Ordinaire	@13 1/2
Fair	@14 1/2
Good	@15
Prime	@15 1/2
sur le détail:	
Ordinaire	13 1/2@13 3/4
Fair	13 3/4@15
Good	15 1/4@15 1/2
Prime	15 3/4@16

Nous sommes redevables à M. E. Cottrau pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro, en date du 21 avril et de New York du 22 avril 1880. Achats depuis le 14 avril 25,000 sacs, stock 110,000, prix 5,900, ferme, change 20 1/4. Moyenne de la recette quotidienne 5,000 sacs.

RIZ—Reçu ce matin 39 barils. Faible stock et les détenteurs sont fermes.

Nous cotons:	la livre
Clean No. 2	4 1/2@4 3/4
Commun	5 1/4@6
Ordinary	5 @5 1/4
Fair	6 1/4@6 1/2
Good	@7
Prime	@7 1/4
Choice	@7 1/2

SEL—Nous cotons: $1 à $1.12 1/2 par sac le coarse, $1,40 à $1.45 le fine, Turks Island 30 à 35c, sel de table en paquets 2 à 7c pièce, selon la grandeur.

PEAUX—Aux abattoirs:

Steer hides, 70 livres et au-dessus	8 1/2@ 9
do au-dessous de 70 livres	6 1/2@ 7
Kips, 14 à 30 lbs	9 @ 9 1/2
Peaux de veaux, pièce	75 @81
Green salted de la campagne, par lb	8 1/2@ 9
Dry Flint	15 @15 1/2
Dry Salted	12 @14 1/2
aux enchères	2/3 du prix

SUIF—Prime City rendered par lb ... @ 6 1/4; Country ... @ 5 3/4

CORNES—Cornes de bœuf, pièce ... @ 6; do vaches ... @ 2

CIRE D'ABEILLE—Prime Jaune, par lb ... 19 @20

LAINE—Lake par lb ... 24 @27; Louisiane ... 22 @24; Burry ... 19 @24

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par liv. brute ... 5 @ 5 1/2
do 1re qualité ... 4 @ 4 1/2
do 2e do ... 3 @ 3 1/2
do 3e do ... @ 2 1/2

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Le tableau de prix qui suit nous est fourni par MM. Alford, Bettis & Co, 131 rue Baronne:

Chevaux communs	$ 30 à $ 50
Beaux chevaux de trait	90 à 100
Chevaux de montures et de voitures	120 à 200
Mulets petits et communs	[illegible] à 110
Mulets pour rizière	100 à 140
Mulets, qualité moyenne	[illegible]
Bons mulets pour plantations	[illegible]
[illegible]	175 à 200

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, TONNELLERIE, &c.

Tableau de prix fourni et corrigé par L. W. Miller & Co., No 26 Union street. [Nous le publions en anglais pour ne pas nuire à l'exactitude des termes].

*CYPRESS, for General Building, "Green"	$ 15,00 à $ 20,00
" " "Dry"	40,00 à 75,00
*HARD PINE "Green"	14,00 à 16,00
" Gallery Flooring, Worked	30,00 à 35,00
" Miscellaneous Flooring, "Rough"	17,00 à 22,00
" For Cars and Steamboats	21,00 à 25,00
" Long Dimensions, Choice	30,00 à 40,00
" Boats and Stowage for S. America	14,00 à 16,00
" Mast-sticks, each	60,00 à 125,00
" Top "	16,00 à 24,00
" Gallant "	13,00 à 16,00
" Spars and Yards	30,00 à 40,00
†WHITE OAK, Fitch—30 to 70 feet long, very wide, good quality	35,00 à 40,00
" Same—12 to 20 feet, very wide, Dunnage	30,00 à 35,00
" Square-edged Cut to Order and Choice	35,00 à 50,00
†BLACK WALNUT Counter Tops	100,00 à 150,00
" 1st and 2nd, Strictly Culled	60,00 à 80,00
" Random Lots and Culls	10,00 à 20,00
†POPULAR, Choice to order	25,00 à 30,00
" Merchantable, Random Lots	10,00 à 18,00
†ASH, Choice, 18 and up, wide thick and long	25,00 à 30,00
" Common	10,00 à 15,00
†COTTON WOOD, and general Sap and Box Lumber	8,00 à 10,00

Timber and Saw-logs are in better supply

We quote—Best Louisiana Swamp:

‡CYPRESS, Saw-logs, ₤ M ft (Scribner's Rule)	6,00 à 10,00
‡HARD PINE	5,00 à 7,00
‡SWAMP PINE	3,50 à 7,50
‡WHITE OAK	10,00 à 15,00
‡BLACK WALNUT	14,00 à 20,00
§COTTON WOOD and other Common Saw Logs	1,50 à 3,00
†WANEY WALNUT, for Export, per cub ft	20c à 40c
†SQUARE EDGED WHITE OAK, for export, per cub ft	18c à 20c

Mahogany and Cedar for Cigar Box manufacture has been received largely, but the demand continues fair. We recommend shippers to send better logs, and they will find ready sale at remunerative prices.

We quote:

‡MAHOGANY, five to eight cents per sup foot.

‡CEDAR, five to eight cents for well-cured, sound and high color.

‡White Oak Staves are coming in freely, lower prices are looked for; shippers should be very prudent. We recommend the manufacture of

60 in. Extra Pipe Staves and quote	$120,00 à $140,00 ₤ M
48 in. Hhds	80,00 à 90,00 "
40 " Claret	70,00 à 75,00 "

NOTES—* F. O. B. Cars or Steamboat, N. O., or at anchorage, Mississippi Sound.
† F. O. B. New Orleans.
‡ On landing, New Orleans.
§ In raft at New Orleans.

THOS. MARKEY, NEW BASIN

	per M feet
Framing Lumber cut to sizes Pine	$15 à 16 00
Promiscuous Scantling	13 00
Tongue and Grooved Pine Flooring, 1 1/4	$22 50 à 25 00
" Pine Ceiling 1 1/4	14 00 à 15 00
Gallery Flooring, Pine, 1 1/4	25 00
" Cypress 1 1/4	40 00
" Cypress, cut to lengths	45 00
Weather Boards, Pine, rough	15 00
" Cypress	25 00
" Pine dressed	$18 à 18 00
" Cypress dressed	30 00
Dressed Sheathing, Pine	20 00
" Cypress	$30 à 35 00
Dressed Base Boards, Pine	30 00
" Cypress	30 00
Cypress Shingles, 20 inch	$4 20@4 50
Plastering Laths	$1 75
Wharf Timber, per running foot	15c

SASH AND BLINDS.

Size of lights.	Thickness of sash.	Size of 2 light window.	Price of sash per pair.	Price of blinds per pair or single.
8x10	1 1/8	2. 4 1/4 3.10	.55	$1.30 $1.35
10x12	1 1/8	2.10 1/4 4. 6	.60	1.55 1.50
10x14	1 1/8	2.10 1/4 4. 6	.65	1.90 2.15
10x15	1 1/8	2.10 1/4 5. 2 1/4	.70	2.40 2.25
10x16	1 1/8	2.10 1/4 5.10 1/4	.75	2.50 2.45
10x16	1 1/8	2.10 1/4 5.10 1/4	.90	2.65 2.70
10x18	1 1/8	2.10 1/4 6. 7 1/4	1.00	3.05 2.90
12x18	1 1/8	2 [illegible] 5.10 1/4	1.10	3.20 3.45

All Sash made plain. For Sash Checked and Rung add 20 cents per pair. All Blinds made Half Rolling, except otherwise ordered, and 1 1/8 inches longer than Sash.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 23 AVRIL 1880

Bayou Sara....R. J. GAY, à 5 P. M.
Lafourche....BELLE, à 10 A. M.
Plaquemine....WHISPER, à 11 A. M.
Haut du fleuve....FAIR PLAY, à 11 A. M.
Bas du fleuve....MABEL, à 11 A. M.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 23 AVRIL 1880.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Barque (autr) Ban Mazuranic, Smoich, Dunkerque
Navire Southern Chief, Higgins, Brême
Barque (ang) Kate, Nicherson, Rouen
Barque (ang) Prince Rupert, Baillie, Liverpool
Goelette Etna, Sylvester, Ile Ruatan

ARRIVÉS.

Steamship (alle) Hannover, Hoffmann, Brême via le Havre et la Havane
Barque (norv) Puencas, Jacobsen, Barcelone

BATEAUX À VAPEUR.

Natchez, Leathers, de Vicksburg
Jesse K Bell, Sinnott, du Grand Ecore
Fair Play, Papineau, du haut du fleuve
Edw J Gay, Brown du Bayou Sara
James Howard Pepper, de St Louis
Emma Irvine, Bass, du bas du fleuve
Martha, Bassett, du bas du fleuve
Whisper, Comstock, de Plaquemine
Belle, Blanchard, du Bayou Lafourche

EXPORTATIONS.

DUNKERQUE—par barque Ban Mazuranic... 33,148 boisseaux maïs en grenier
BRÊME—par navire Southern Chief. 4490 balles coton, 25 boucauts tabac, 33 sacs tourteaux, 3431 sacs farine tourteaux, 640 sacs farine graine coton.
ROUEN—par barque Kate. 1850 sacs maïs. (4550 boisseaux) 3d.463 27/56 boisseaux maïs en grenier
LIVERPOOL—par navire Prince Rupert. 4771 balles coton, 3600 merrains
ILE RUATAN—par goelette Etta Sylvester. 9 barils bout., 2 barils porc, 1 baril riz, 1 caisse jambons, 2 tierçons [illegible], 5000 pieds bois, 7 colis m. diverses

Arrivages de Produits.

VICKSBURG—par steamer Natchez...602 balles coton, 3359 sacs graines coton, 3000 sacs farine graine coton, 700 sacs tourteaux, 407 barils huile
GRAND ECORE—par steamer Jesse K Bell ...350 balles coton, 1160 sacs graine coton, 13 boucauts sucre, 29 barils mélasse
HAUT DU FLEUVE—par steamer Fair Play divers à ordre
BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay...87 balles coton, 4 barils mélasse
ST-LOUIS—par steamer James Howard. 737 balles coton, 450 sacs tourteaux, 3 boucauts tabac
BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine divers à ordre
BAS DU FLEUVE—par steamer Martha divers à ordre
PLAQUEMINE—par steamer Whisper divers à ordre
BAYOU LAFOURCHE—par steamer Belle divers à ordre

Par les chemins de fer

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY...36 balles coton, 134 sacs graine coton
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD 200 balles coton, 1 bouc tabac
CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R R 165 balles coton, 3 boucauts tabac

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.
Steamship New Orleans, Haley ... parti 17 avril
Steamship Chalmette, Reed ... parti 17 avril
Barque Bristol, Fossett ... partie 2 avril

BATH, ME
Goelette B W Hill, Higgins, en chargem't 4 avril

ROCKPORT, ME
Brick Golen de, Hall, en chargement 1er avril

LIVERPOOL
Barque Carmjah, Jones ... partie 14 mars
Navire Diamant, Lankenau ... expédié 10 mars
Barque Kathinka, Rossine ... partie 27 mars
Barque Sirius, Jorgensen ... partie 23 fév
Barque San Fernando, Gonsalo ... partie 24 janv

GLASGOW
Navire Baja, Jensen ... en chargement 12 fév

LEITH
Barque Alk, Malmsten ... partie 22 mars

QUEENSTOWN
Barque Leader, Partridge ... parti 12 mars

WESTPORT
Barque Nanitha, Sandberg ... partie 25 fév

HAVRE
Barque Aurora I. Ivancich ... partie 23 mars
Navire Screamer, Cousins ... parti 18 mars
Steamship Hannover, Hoffmann ... parti 30 mars
Barque Casna, Turanigut ... partie 14 mars
Barque Georgeni Jean ... partie 26 fév

ROUEN
Barque Mistletoe, Parker, en chargement 11 mars
Steamship Ben More, Kidder, en charg't 28 fév
Barque Courrier du Pacifique ... partie 24 fév

BORDEAUX
Barque Gauthiod, Lomman ... partie 2 m.
Barque Mathilde, Clausen ... partie 18 mars

DUNKERQUE
Barque A. Romp Koenig, Ferguson, partie 25 mars

BAYONNE
Barque A E Botsford, Atkinson, partie 19 mars

MARSEILLE
Barque Erna, Askjerneen, partie 27 janv
Brick Aurora, Adamo ... parti 30 mars

GÊNES
Barque Samuel, Fanagton ... partie 8 avril
Barque Providence, Dodero ... partie 19 fév

BRÊME
Steamship Hannover, Hoffman ... parti 26 mars
Barque D H Watjen, Deetjen ... parti 14 avril

HAMBOURG
Steamship Tropea, Corfield ... parti 31 mars

BARCELONE
Barque Pauline, Jacobsen ... partie 2 mars

MALAGA
Barque Gonzalo Buchaset, Dupont, partie 27 mars

RIO DE JANEIRO
Barque Robert, Olsen ... partie 11 mars
Brick Ellida d, Johnsen, en chargement 21 fév

MARANHAM
Barque Prima, Krook ... partie 8 mars

GRANGEMOUTH
Barque City of St Joseph, Williams, partie 28 mars

HAVANE
Barque Annie Austin ... en charge't 9 av.

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif rafraîchissant

CONSTIPATION